



COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 30 MAI 2023

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Bâgé-Dommartin, s'est réuni en session ordinaire le trente mai deux-mille-vingt-trois, en salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Madame Isabelle MERONI, Vice-Présidente du C.C.A.S.

- Présents : Madame Isabelle MERONI, Vice-Présidente
Mesdames Marie-Noële ADOH, Marie-Dominique BUIRET, Monique LAFAY,
Laurence MICHAUD et Marie-Rose RUDE.
Messieurs Yannick JANNIN et Jean-Claude ROZIER
- Absents: Monsieur Daniel BUFFY
Madame Jenny COELHO
Monsieur Philippe PAIN
- Absent excusé : Monsieur Michel MERCIER
Monsieur Christian BERNIGAUD, Président
- Procuration : Madame Mireille CHARDIGNY donne pouvoir à Madame Monique LAFAY
Monsieur Jean-Claude RUDE donne pouvoir à Madame Isabelle MERONI

Monsieur Yannick JANNIN est nommé secrétaire de séance.

Ordre du Jour :

1. Affaires soumises à votes
 - 1.1. Approbation du compte-rendu du Conseil d'Administration du C.C.A.S. du 04 avril 2023
 - 1.2. Convention EDF Solidarité
2. Affaires soumises à débat
 - 2.1. Bilan repas des aînés
3. Dossiers aides sociales
4. Informations et questions diverses.

1. AFFAIRES SOUMISES A VOTES

1.1. Approbation du compte-rendu du Conseil d'Administration du C.C.A.S. du 04 avril 2023

Madame la Vice-Présidente du Centre Communal d'Action Sociale, soumet au Conseil d'Administration le compte-rendu du Conseil d'Administration du C.C.A.S. du 04 avril 2023, qui a été adressé aux membres le 22 mai 2023 par courrier ou par mail.

Madame la Vice-Présidente invite les membres du Conseil d'Administration à formuler leurs observations. Il n'y a pas d'observation.

Les membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale après avoir délibéré à **LA MAJORITE**.

ADOPTENT le compte-rendu de la réunion du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale du 04 avril 2023

1.2. Convention EDF Solidarité

EDF et le Centre Communal d'Action Sociale de Bâgé-Dommartin décident de conclure un partenariat en matière de lutte contre la précarité énergétique. Leur démarche s'inscrit dans le cadre de la convention annexée. Cette convention a pour objet de définir et préciser les objectifs, ainsi que les conditions de partenariat entre les parties. Les objectifs communs et engagements associés sont les suivants :

- Informer les travailleurs sociaux du C.C.A.S. sur l'ensemble du dispositif solidarité d'EDF et sur la facturation des clients d'EDF,
- Mobiliser leurs réseaux respectifs de partenaires et d'intervenants agissant auprès des familles en difficulté pour la mise en place d'actions communes de prévention,
- Préciser les modalités de partenariat entre le C.C.A.S. et EDF concernant la notification des demandes et des décisions d'aides et les modalités de versement des aides financières du C.C.A.S. à destination des clients EDF en situation de précarité.

Les membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale après avoir délibéré à l'**UNANIMITE**

- **DECIDENT** de signer la convention d'EDF Solidarité, de préparer des courriers à envoyer à toutes les personnes et d'appeler les conseillers du Pass Solidarité avant l'envoi du courrier.

2. AFFAIRES SOUMISES A DEBAT

2.1 Bilan repas des aînés

Le 23 avril 2023, le repas des aînés de Dommartin, a eu lieu à la salle polyvalente de Dommartin. 61 personnes ont participé (45 aînés + 3 invités et 11 membres du C.C.A.S. + 2 musiciens) au repas et 16 personnes ont pris à emporter.

| | | |
|-----------|--------------------------------------|-------------------|
| Jean Duby | 61 repas des aînés | 1 342,59 € |
| | 16 repas des aînés à emporter | |
| Auchan | 7 nappes papier | 104,11 € |
| | 2 paquets de coupelles carton | |
| | 1 jus de pomme | |
| | 1 jus de poire | |
| | 1 indusion verveine | |
| | 2 paquets de serviettes décorées | |
| | 2 paquets de serviettes | |
| | 4 paquets de biscuits salés | |
| | 3 sachets de Réveillon de petits œuf | |
| | 3 sachets de Réveillon de lapin | |
| | 1 jus pomme framboise | |
| | 4 sachets Vendome œuf praliné | |
| | 2 bouteilles 70 cl crème de cassis | |
| Vin | | 552,00 € |
| Animation | | 620,00 € |
| | Total | 2 618,70 € |

3. **DOSSIERS D'AIDES SOCIALES**

4. **INFORMATIONS – PROJETS – QUESTIONS DIVERSES**

- Pas de participation du C.C.A.S. à l'opération brioches
- Des permanences C.C.A.S., pour information, auront lieu le samedi matin à Bâgé-la-Ville, une fois par mois et le lundi après-midi en même temps que la permanence de la conseillère numérique, en présence de notre agent administratif Julie JOSSERAND à Dommartin. Préparation d'un document type, listant les aides possibles.
- Plus de permanence Solimut une fois par mois mais que sur demande des adhérents.

La séance est levée à 19h30

Secrétaire de séance
Yannick JANNIN



Le Président du C.C.A.S.
Christian BERNIGAUD

